

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



## Safe Spaces Culture

Des outils concrets pour un milieu culturel sain

Depuis 2021, Safe Spaces Culture a pour objectif de répondre à la nécessité d'accompagner et de **prévenir les risques psychosociaux** dans le monde du travail du secteur culturel romand et permettre aux employeur-ses de micro-structures de **répondre à leurs obligations légales**.

Dans le secteur culturel suisse, les phénomènes de harcèlement sexuel, de mobbing ou de discrimination au sein de l'environnement professionnel sont encore fréquents et ont des conséquences importantes sur la santé.

L'association déploie actuellement **2 dispositifs** concrets pour prévenir et traiter toute atteinte à la personnalité dans le milieu culturel :

- la Cellule Ressource
- le service de Personne de Confiance en Entreprise externe (PCE).

En 2025, Safe Spaces Culture a été soutenue par 5 cantons et 11 villes romandes.

Ce rapport d'activités tend à montrer les activités de l'association et de chiffrer les interventions et types d'organisations qui font appel à nos services.

## Deux dispositifs au service du secteur culturel romand

### 1. La Cellule Ressource

*Une écoute pour tous les acteurs et actrices culturel·les*

La Cellule Ressource (CR) propose une écoute active, neutre et bienveillante par des professionnel·les de la santé pour les personnes du secteur culturel qui sont en souffrance sur leur lieu de travail ou de formation. L'équipe pluridisciplinaire de notre prestataire externe, La Clinique du travail, écoute et aide à analyser la situation. L'équipe pourra également orienter vers les ressources existantes ou recommander des moyens d'action, si nécessaire.

La Cellule Ressource s'adresse principalement aux indépendant, personne en formation et employé·es sans personne de confiance en entreprise (PCE).

Safe Spaces Culture prend à sa charge l'abonnement de base et les 3 premières heures de consultation par cas.

En 2025, notre prestataire est intervenu 14 fois suite à un appel ou un mail à la Cellule Ressource (contre 22 interventions en 2024). En moyenne, chaque cas a demandé 2,78 heures de consultation pour un montant total de 10'516.- (hors abonnement de base).

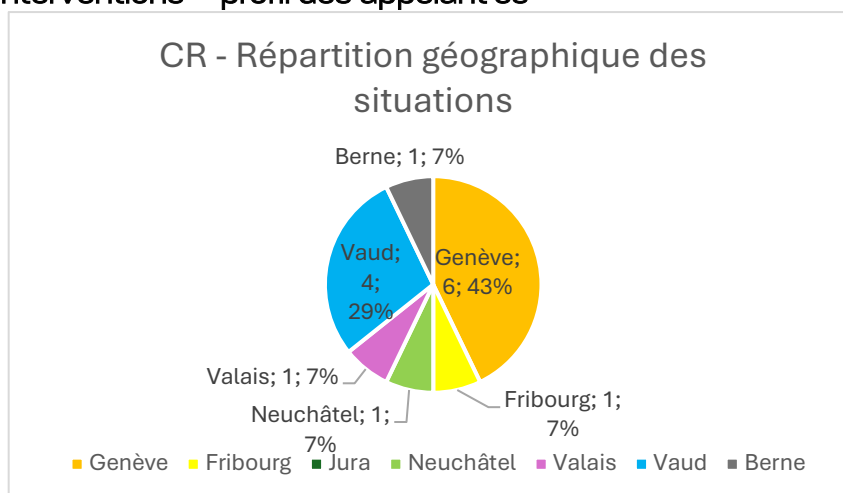
2024	2025	Évolution
22 interventions	14 interventions	Diminution de 36%

Comment expliquer cette diminution ? cela a-t-il un lien avec le fait que plus de structures sont adhérentes à un service de personne de confiance externe ? Il est difficile d'expliquer cette diminution.

### Analyse des interventions Cellule Ressource

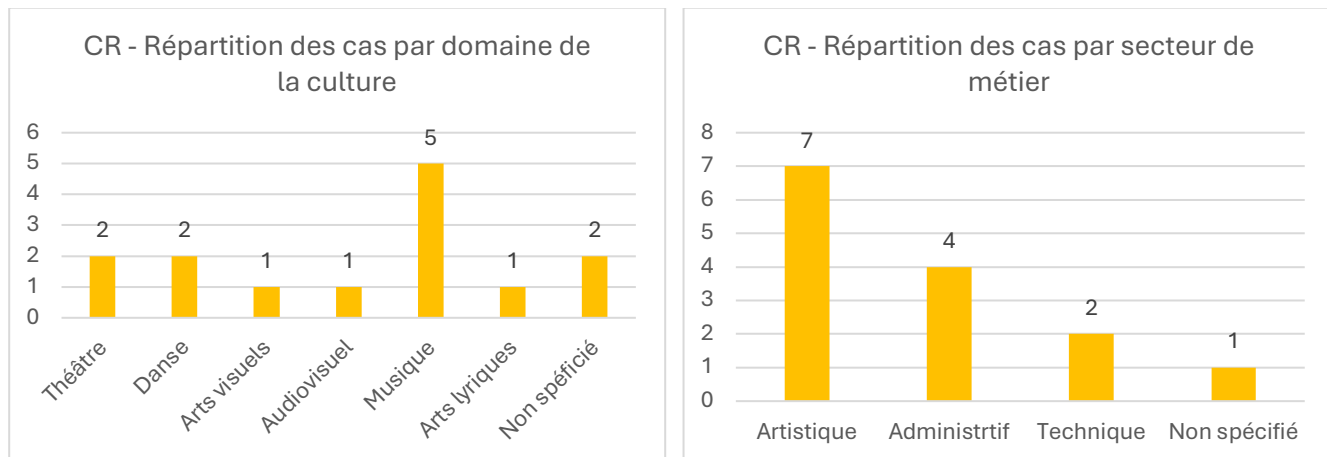
Les données fournies par la Clinique du travail permettent d'identifier les profils des personnes qui font appel au service de la Cellule Ressource ainsi que les risques psychosociaux qui y sont traités. Ces données sont agrégées et aucune donnée plus précise n'est transmise afin que le service reste strictement confidentiel. Au vu du petit nombre de données, il faut rester prudent sur les données suivantes, elles représentent uniquement les consultations en 2025.

#### Répartition des interventions – profil des appelant·es

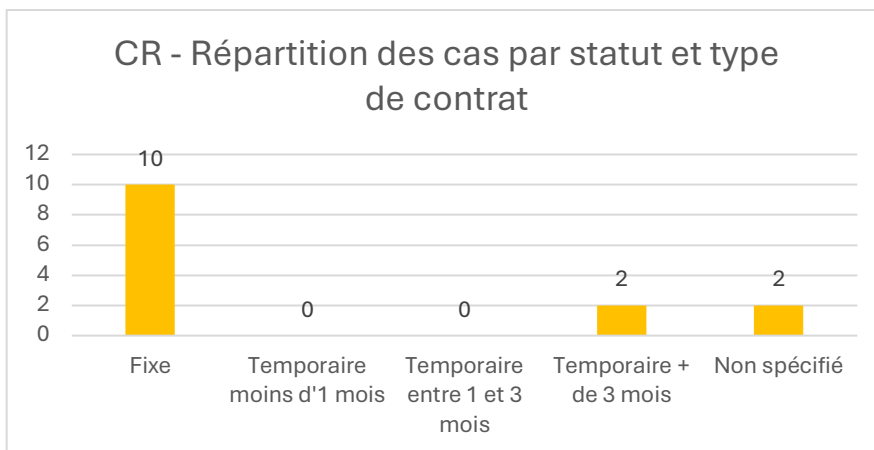


43% des appelants viennent du canton de Genève, pour 29% du canton de Vaud. Le dispositif doit encore être plus connu dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel, du Valais et du Jura.

Le secteur de la musique est celui qui a le plus fait appel à la Cellule Ressource, représentant 36% des cas. S'en suit à égalité à 14% les secteurs du théâtre et de la danse.



Le 50% des appels concernent des personnes qui ont des métiers artistiques, et 30 % des consultations ont été faites par des personnes qui travaillent dans l'administration. 15% des appels ont été fait par des technicien-nés.



71% personnes qui ont fait appel à la Cellule Ressource ont des contrats fixes en CDI avec leur employeur.

### Risques psychosociaux identifiés – Cellule Ressource

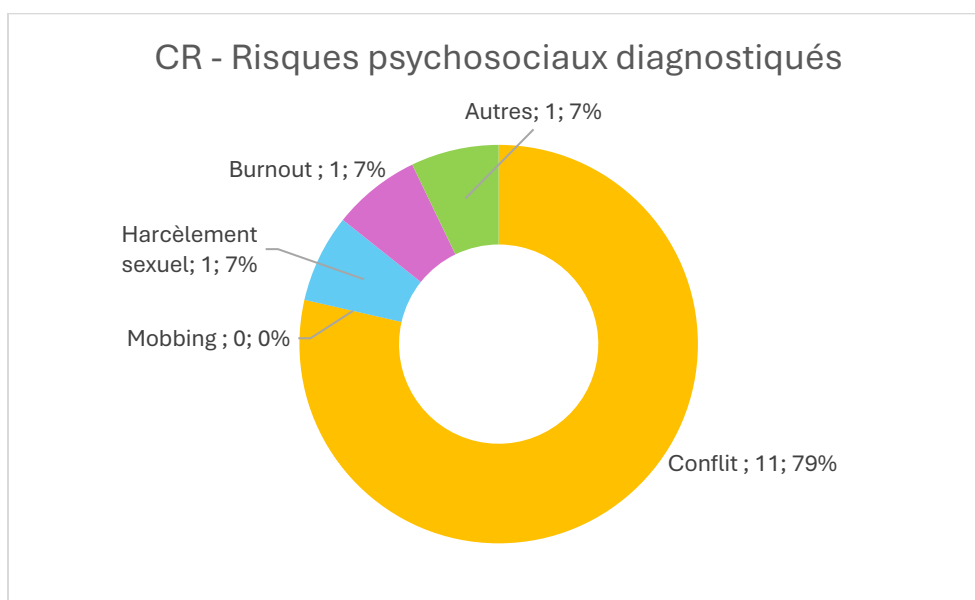
Les risques psychosociaux<sup>1</sup> diagnostiqués ici, nous renseignent sur la **teneur principale de la demande d'accompagnement**. Il est important de noter, tout de même, que bien souvent, les situations rencontrées sont complexes et impliquent des risques multiples cumulés.

En aucun cas cette classification n'a valeur de qualification juridique puisqu'il s'agit d'indices rapportés dans le cadre d'entretiens confidentiels (et non dans le cadre d'une procédure d'investigation).

La cause majoritaire des prises de contact concerne la problématique des **conflits interpersonnels** à hauteur de 79%.

Le fait de faire appel à la personne de confiance en entreprise externe, avec une posture neutre, permet souvent de trouver des moyens efficaces de mobiliser ses ressources et des techniques de communication afin de prévenir et ainsi éviter que les conflits ne se détériorent.

Tous les cas ont demandé moins de 3h de consultation (moyenne de 2,78 heures).



<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les termes utilisés : <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitsbedingungen/gesundheitschutz-am-arbeitsplatz/Psychosoziale-Risiken-am-Arbeitsplatz.html>

## 2. Personne de Confiance en Entreprise (PCE)

### Un service pour les structures employeuses en faveur de leurs employé-es

Selon la loi, l'employeur-euse est tenu-e de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer la protection de la santé et garantir le bien-être physique et psychique de ses employé-es. Le service Personne de Confiance en Entreprise externe (PCE) garantit à la structure employeuse que les dispositions légales en matière de protection de l'employé-e sont respectées.

Le service PCE est un soutien externe, neutre et bienveillant pour les collaborateurs et collaboratrices en souffrance qui se trouvent dans une problématique de santé au travail (épuisement professionnel, conflits, harcèlement sexuel ou moral, discrimination, ...).

Le dispositif PCE de Safe Spaces Culture s'adresse aux structures employeuses du milieu culturel romand selon les 3 critères d'éligibilité suivants :

- être actif-ve dans la culture
- avoir 4 EPT en CDI au maximum
- avoir son siège dans un canton et/ou une ville qui soutient Safe Spaces Culture

Les avantages de ce service pour les microstructures sont principalement l'accessibilité et la confidentialité. En effet, l'adhésion coûte 50 CHF par an pour les structures éligibles. Travaillant avec un partenaire professionnel, les factures des interventions sont réglées en direct par Safe Spaces Culture ce qui garantit une confidentialité totale pour les employé-es qui font appel à la PCE.

**En 2025, 165 nouvelles structures ont adhéré** au dispositif PCE et 2 structures ont résiliés leurs adhésions au 31.12.25. **Au total, cela représente 332 structures adhérentes** à ce dispositif au 31.12.25.

2024	2025	Évolution 24-25
167 structures	332 structures	+ 165 adhésions
4 interventions	26 interventions	+ 22 interventions

**En 2025, 26 interventions de la part de notre prestataire ont eu lieu.** En moyenne, chaque cas a demandé 2,42 heures de consultation pour un montant total de 16'985.- (hors abonnement de base).

Si d'autres mesures d'accompagnements s'avéraient nécessaires elles sont à la charge de l'employeur-euse. En 2025, seul 2 cas ont demandé plus d'heures à la charge de l'employeur-euse.

#### Répartition géographique des structures adhérentes par canton

Cantons	Nbre d'adhérents 2024	Nbre d'adhérents 2025	Évolution 24-25
Genève	137	280	+ 143
Vaud	28	44	+ 16
Fribourg	2	2	=
Valais		1	+ 1
Neuchâtel		3	+ 3
Jura		1	+ 1
Berne		1	+ 1
<b>TOTAL</b>	<b>167 adhérents</b>	<b>332 adhérents</b>	<b>+ 165 adhérents</b>

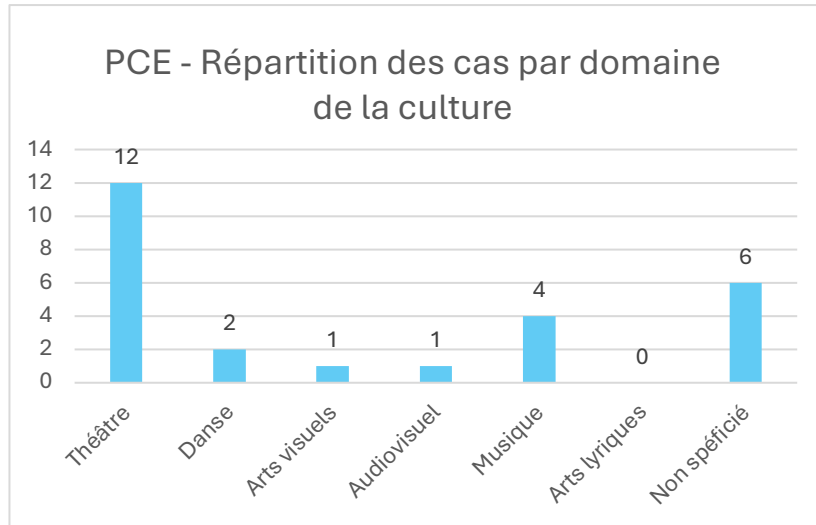
NB : A Genève, depuis 2024, les conditions cadres pour l'octroi d'une subvention culturelle conditionne désormais les demandes de subvention pour un projet culturel à certaines mesures, dont un contrat avec un organisme expert proposant un service de Personne de confiance en entreprise (PCE) externe.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> <https://www.geneve.ch/themes/culture/soutien-culture/prevention-contre-harcelement>

## Analyse des interventions PCE

A l'instar de la Cellule Ressources, les données fournies par la Clinique du travail permettent d'identifier les profils des personnes qui font appel ainsi que les risques psychosociaux qui y sont traités. Ces données sont agrégées et aucune donnée plus précise n'est transmise afin que le service reste strictement confidentiel. Au vu du petit nombre de données, il faut rester prudent sur les données suivantes, elles représentent uniquement les consultations en 2025.

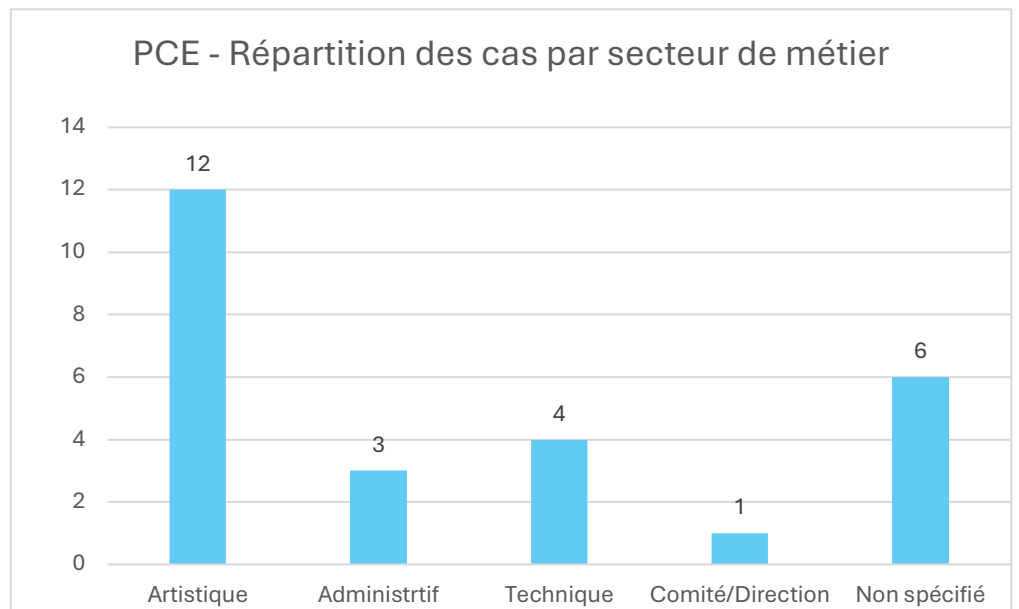
### Répartition des interventions - profil des appelant-es

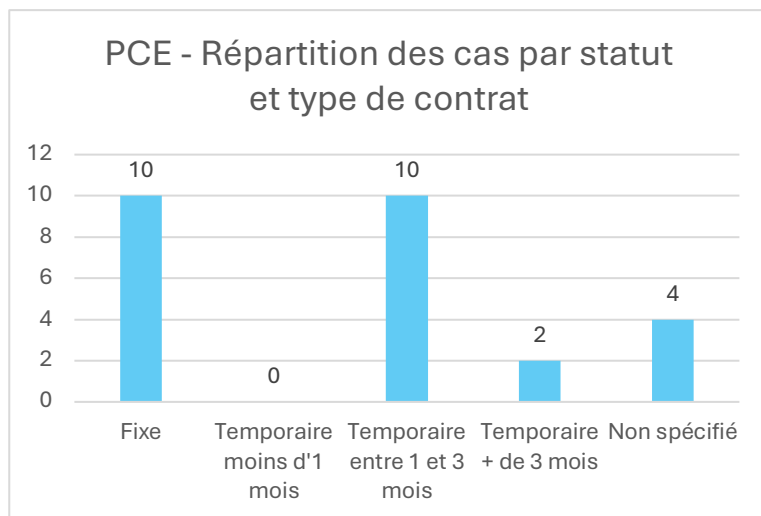


Le secteur du théâtre est celui qui a le plus fait appel au service PCE, représentant 46% des cas. S'en suit le secteur de la musique pour 15%.

Le 46% des appels concernent des personnes qui ont des métiers artistiques.

15% des consultations ont été faites par des personnes qui travaillent dans la technique pour 12% dans l'administration.





A égalité, 38% des personnes qui ont fait appel à la PCE ont des contrats fixes en CDI ou des contrats à durée déterminée entre 1 et 3 mois.

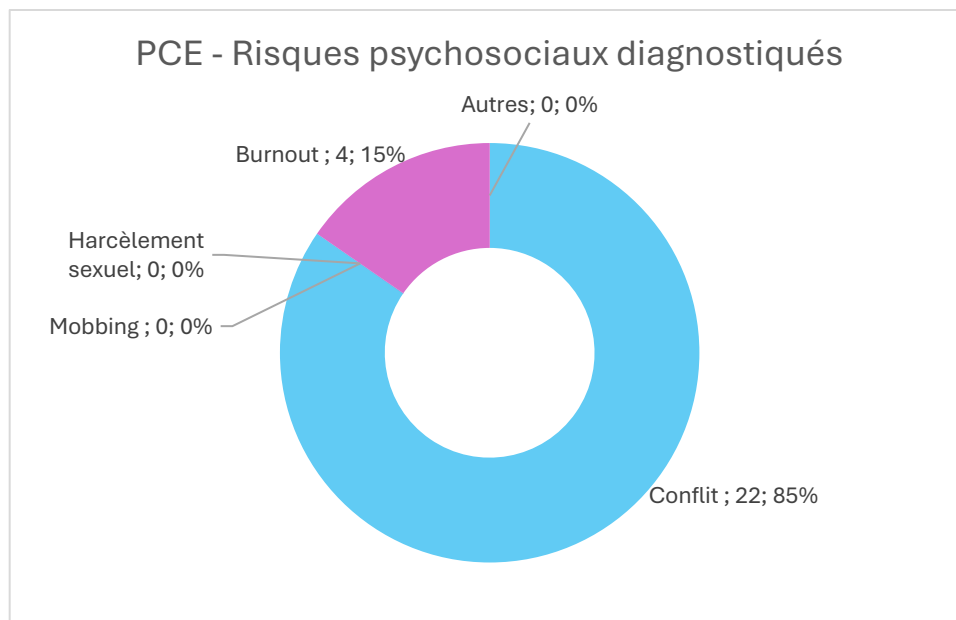
### Risques psychosociaux diagnostiqués - PCE

Les risques psychosociaux<sup>3</sup> diagnostiqués ici, nous renseignent sur la **teneur principale de la demande d'accompagnement**. Il est important de noter, tout de même, que bien souvent, les situations rencontrées sont complexes et impliquent des risques multiples cumulés.

En aucun cas cette classification n'a valeur de qualification juridique puisqu'il s'agit d'indices rapportés dans le cadre d'entretiens confidentiels (et non dans le cadre d'une procédure d'investigation).

Comme en 2023 et 2024, les conflits restent les situations pour lesquelles nos services sont le plus souvent sollicités. En 2025, cela représente 85% des cas. La 2<sup>ème</sup> cause concerne le burnout à hauteur de 15%.

Tous les cas ont demandé moins de 3h de consultation (moyenne de 2,42 heures).



<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur les termes utilisés : <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitsbedingungen/gesundheitschutz-am-arbeitsplatz/Psychosoziale-Risiken-am-Arbeitsplatz.html>

## Cellule Ressource & Personne de Confiance en Entreprise

Entre la Cellule Ressources et le dispositif de Personne de Confiance en Entreprise externe (PCE), ce sont **40 cas** qui ont traités en 2025 par notre prestataire, la Clinique du travail.

Dans les 2 dispositifs, ce sont les cas de **conflits** qui sont le plus représentés avec 83% des cas, le burnout suit avec 13% des cas.

Le **sondage de satisfaction** proposé en fin de session par la Clinique du travail pour celles et ceux qui veulent y répondre permet de voir si les interventions correspondent aux attentes et donnent satisfaction. 10 personnes ont répondu au sondage en 2025. Le 90% des personnes qui ont répondu sont entièrement satisfaites du service proposé et disent que le temps à disposition est adapté. 100% des personnes recommandent l'accompagnement proposé.

Les dispositifs sont connus dans les cantons de Genève et de Vaud, représentant à eux deux près de 83% des consultations. Un important travail de communication des dispositifs doit se faire dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et du Valais.

## Perspectives 2026

Les objectifs principaux de 2026 sont :

- la pérennisation financière des 2 dispositifs à moyen terme
- la communication des services auprès des secteurs culturels et plus précisément dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et du Valais.

Des « Rv de présentation » en visio sont prévus sur 2026 afin d'expliquer le dispositif PCE. La clinique du travail présentera également son travail lors de quelques RV. Dans ce sens des sensibilisations sur des thématiques sont aussi envisagées dans une démarche de prévention.

Des discussions avec les subventionneurs sont en cours afin de pérenniser les dispositifs financièrement. Une révision des contrats de prestations avec « La Clinique du travail » sont également prévus.

Ces 2 dispositifs complémentaires sont essentiels pour le secteur culturel. Ils permettent aux structures employeuses de répondre à leurs obligations légales grâce à son accessibilité financière tout en assurant un service de qualité pour les personnes qui font appel. La Cellule Ressource et le service PCE doivent perdurer et se développer.

## Soutiens

Nous remercions chaleureusement les collectivités publiques partenaires des 5 cantons et 11 villes suivantes pour leur soutien en 2025:

- les villes de Delémont, Genève, Lausanne, Meyrin, Morges, Neuchâtel, Nyon, Renens, Sion, Vevey et Yverdon-les-Bains ;
- les cantons de : Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et du Valais.

Ces soutiens permettent d'offrir des services de qualité et un accompagnement dans la mise en place du service PCE des microstructures culturelles.

## Contacts à Safe Spaces Culture

### Comité en 2025 jusqu'à l'AG du 27 mai 2026

Anne Papilloud - Présidente

Caroline Altevogt (AROPA) – Trésorière jusqu'au 30.08.25

Anyà della Croce (Petzi)

Mathias Gautschi (SSRS) dès le 30.08.25

Cyril Tissot (AROPA) – Trésorier dès le 30.08.25

### Membres de l'association

Eric Devanthéry (T. Professions du spectacle Suisse)

Jocelyne Rudasigwa (Sonart)

### Secrétariat général et gestion administrative

Aurélie Dollat jusqu'en septembre 2025

Rosalie Cosandey-Devaud dès octobre 2025

Noémie Pfiffner, gestion administrative des adhésions PCE

Enfin ! Consulting, comptabilité

### Coordonnées de contact

Safe Spaces Culture

1000 Lausanne

078 235 11 23

[admin@safespacesculture.ch](mailto:admin@safespacesculture.ch)

[www.safespacesculture.ch](http://www.safespacesculture.ch)

Lausanne, le 28 mai 2026\_\_rd

**Pour des lieux  
de travail et  
de formation libres  
de  
harcèlement,  
mobbing  
discriminations  
dans le domaine  
culturel**